



Bruno Deffains

“ Le numérique sous haute tension ”

29 octobre de 13h00 à 14h30

La conférence consistera notamment à mettre en évidence les problèmes que soulève le développement des outils qui permettent un traitement massif des données individuelles au regard du fonctionnement des institutions de protection sociale. La haute tension est celle qui naît de la confrontation entre l'axiomatique de transparence portée par la transformation numérique et celle du voile d'ignorance qui fonde le contrat social.

Cycle de conférences organisé par la commission « Facteurs Humains des systèmes du futur » de l'association Arpege

Organisateurs :

Julien Cegarra - Prof. ergonomie - INU Champollion

Emmanuel Gardinetti - Responsable du domaine scientifique Hommes & Systèmes - Agence de l'Innovation de Défense

Virginie Govaere - Responsable d'étude Département Homme au Travail - INRS

Liën Wioland - Responsable d'étude Département Homme au Travail - INRS

Cycle de conférences

Bruno Deffains est professeur à l'université Paris II Panthéon Assas et membre honoraire de l'Institut universitaire de France. Il dirige le Centre de Recherches en Economie et Droit ainsi que le Master Droit des Affaires et Economie et le DU Transformation Numérique du Droit et LegalTech. Ancien président de la *European Association of Law and Economics* et de l'Association Française d'Economie du Droit, ses travaux portent notamment sur l'évaluation économique des systèmes juridiques et la transformation numérique du droit (<https://sites.google.com/site/brunodeffains>).

Il a enseigné à l'étranger (Lausanne, Liverpool, Luxembourg, Montréal, Yale...). Il est membre de la Commission d'examen des pratiques commerciales et de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme.

La commission « **Facteurs Humains des Systèmes du Futur** » vise à aborder spécifiquement les grands défis auxquels seront confrontés les chercheurs et les institutions dans un avenir proche. En effet, pour les spécialistes des facteurs humains, au-delà des développements technologiques, il existera indéniablement des ruptures dans l'organisation du travail et les métiers eux-mêmes (transition professionnelle drastique, automatisation totale mais imparfaite, risques professionnels imprévus, etc.).

La commission est organisée par l'association **ARPEGE** (Association pour la Recherche en Psychologie Ergonomique et Ergonomie)

Plus d'informations :
<http://www.arpege-recherche.org>

ARPEGE

Inscription

https://univ-jfc.zoom.us/webinar/register/WN_H9Sg6jp2SqWctEPvnFgIWA

Format distanciel

